FFvolley Comité Ain

**Le 28 septembre 2026**

# RPE Championnat M18 féminin 6x6
# Saison 2026 2027

## 1/ Catégories / Licences

Les catégories autorisées à jouer sont :

M21 (2006 à 2008)
M18 (2009 à 2011)
M15 (2012 & 2013 avec simple surclassement)
M13 (2014 & 2015 avec simple surclassement)

**Attention dans le cas où une M21 joue dans une équipe, aucune joueuse M13 ne pourra jouer. Les équipes ayant des M21 devront le préciser au moins une semaine avant à l'équipe adverse.**

- Une joueuse bénéficiant d'une création de licence ou d'un renouvellement peut être qualifiée à tout moment au cours de la saison.

- Les entraîneurs & entraîneur(s) adjoint(s) doivent être titulaires d'une licence encadrement extension éducateur sportif et êtres inscrits sur les feuilles de match (FDME ou papier).

**Avant toute rencontre officielle départementale, l'arbitre de la rencontre doit exiger la présentation des** :

**-** Licences des participants inscrits sur la feuille de match, de la feuille de composition d'équipe (avec n° de maillot, nom et prénom). En cas de doute, en particulier sur la photo, il est en droit d'exiger une pièce d'identité officielle.

- Fiches médicales FFVB de type A (simple surclassement) s'il y a lieu en cas d'absence de mention « simple surclassement » sur la licence.

L'arbitre doit vérifier la bonne composition des équipes avant le début des matchs (identité et numéros des maillots)

Les entraîneurs de chaque équipe sont en droit d'exiger de pouvoir vérifier les licences de l'équipe adverse.

## 2/ Terrain / Filet / Ballon

Le terrain mesure 9m x 18m (selon règlement fédéral du jeu à 6)

Le filet est à la hauteur de 2m24 (au centre du terrain avec une marge possible de 2cm d'écart sur les côtés)

Le ballon utilisé sur ce championnat est le même que celui des championnats seniors FFV.

# 3/ Déroulement du championnat

9 équipes sont engagées en championnat M18 Féminin 6x6.

**Le championnat se déroulera en deux phases.**

Une première phase où les équipes se retrouvent par poules de trois avec montée descente sur trois journées.
Une deuxième phase où les équipes se retrouveront par niveau de jeu avec deux poules de 5 et 4 équipes avec matchs type championnat aller-retour.

## PHASE 1 - 11 octobre, 8 novembre et 22 novembre 2026

Sous forme de plateaux qui peuvent se dérouler le samedi ou le dimanche (les trois poules ne sont pas obligées de se retrouver au même endroit.
Un lieu est prévu pour tout le monde mais si une poule souhaite jouer à un autre moment dans le même week-end, l'équipe demandeuse en fait part aux équipes concernées et en informe la sportive CD01 Volley quand un accord est trouvé.

**Heure de la 1ère rencontre :**
9h15 si le plateau se déroule le dimanche matin / à 13h30 si le plateau se déroule le samedi ou dimanche après-midi.

Toutes les équipes viennent 45 minutes avant l'horaire des rencontres officiel (noté sur le site FFV)

Matchs en 2 sets gagnants de 25pts / set décisif en 15pts et 2 points d'écart (sans limite de score)
L'équipe qui ne joue pas arbitre.

Après chaque journée, les équipes seront réparties comme suit pour la suivante :

- Poule 1 : Les deux premières équipes restent et l'équipe classée dernière descend en poule 2
- Poule 2 : L'équipe classée 1ère accède en poule 1 et l'équipe classée dernière descend en poule 3
- Poule 3 : L'équipe classée 1ère accède en poule 2, les deux autres équipes restent en poule 3

La sportive créera les poules lors de chaque plateau en prenant en compte les montées et descentes prévues.

A l'issue de ces trois plateaux, un classement général sera sorti et déterminera les deux poules de niveau de la seconde phase.

Poule Excellence avec les cinq premières équipes
Poule Honneur avec les quatre équipes suivantes.

## PHASE 2 - 5 & 12 décembre 2026, 9, 16 & 30 janvier, 6 février, 6, 13 & 20 mars et 3 avril 2027

Championnat à 5 équipes pour la poule excellence sur 10 journées (8 jouées par équipe)
Championnat à 4 équipes pour la poule honneur sur 6 journées (6 jouées par équipe)

Chaque équipe joue les autres équipes de sa poule en matchs en 3 sets gagnants de 25pts (set décisif en 15pts) sans limite de score et en matchs aller-retours.
Arbitrage à effectuer par l'équipe recevante.

**Arrivée des équipes** 45min à 1h avant le début des matchs pour avoir un temps d'échauffement adéquat, le temps d'enregistrer les licences des joueuses et coachs présents et de bien démarrer à l'heure prévue.

**Poule EXCELLENCE :**

Matchs allers les 5/6 & 12/13 décembre 2026, 9/10, 16/17 & 30/31 janvier 2027
Matchs retours les 6/7 février, 6/7, 13/14 & 20/21 mars et 3/4 avril 2027

Week-ends de report de match possible les 23/24 janvier & 27&28 mars 2027.
Vous pouvez reporter des matchs en semaine avec accord de l'équipe adverse. Pour tout report de match, il est impératif de passer officiellement via le site FFV (cf 5/).

**Poule HONNEUR :**

Matchs allers les 5/6 & 12/13 décembre 2026, 9/10 & 30/31 janvier 2027
Matchs retours les 6/7 février, 6/7 & 20/21 mars et 3/4 avril 2027

Week-ends de report de match possible les 23/24 janvier & 27&28 mars 2027.
Vous pouvez reporter des matchs en semaine avec accord de l'équipe adverse et au plus tard le week-end du 10/11 avril 2027.

## Finales départementales M18 Féminines 6x6 le Dimanche 2 mai 2027

Sont qualifiées les 4 meilleures équipes de la poule excellence

Lieu à déterminer (St Maurice CV normalement)

# 4/ Classements et points

Le classement s'effectue selon le comptage de points suivant :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 = 3 points
- Match gagné 3/2 = 3 points
- Match perdu 2/3 = 2 points
- Match perdu 1/3 ou 0/3 = 1 point

- Match perdu par pénalité = 0 point
- Match perdu par forfait = -1 point

En cas d'égalité, le classement des équipes sera fait selon le nombre de victoires puis le nombre de points puis le ratio sets gagnés/perdus puis enfin le ratio points marqué/perdus.

# 5/ Horaires des rencontres & Reports de matchs

Les horaires des matchs indiqués sur le site sont les horaires des débuts des rencontres.
Les clubs doivent transmettre leurs horaires de rencontres au plus tard 7 jours avant la rencontre.
Les matchs peuvent être placés soit le samedi (début du match entre 13h et 17h) soit le dimanche (début du match entre 9h et 16h).
Vous pouvez également jouer en semaine ou en dehors de ces horaires avec accord de l'équipe adverse (via demande de rep.
Le club recevant devra avoir monté le terrain et mis à disposition la feuille de match à l'équipe adverse au moins 45 min avant l'heure de début de match. le nombre de victoires, officielle via le site FFV)
L'équipe adverse devra être présente dans la salle au moins 45min avant le début du match pour respecter le temps d'échauffement.

Une demande de report doit automatiquement être faite via l'espace club du site FFV au moins trois jours avant la date officielle.
Le club adverse ou le CD01 Volley sont en droit de refuser un report si la demande n'est pas faite dans les délais.

# 6/ Résultats et Feuilles De Match

La Feuille De Match Electronique (FDME) est obligatoire en championnat M18 départemental. Il est demandé de la valider dès la fin de la rencontre pour permettre l'envoi direct en ligne.

**Pensez à mettre à jour vos tablettes et logiciels FDME avant le début de la saison.**

# 7/ Rappel

**Comme annoncé en AG**, nous vous demandons d'être très vigilants sur **les points de règlement suivants** :

- **Matchs reportés** : En cas de match reporté, seuls les joueuses licenciées à la date initiale de la rencontre peuvent être inscrits sur la feuille de match.

- **Surclassements et DHO** : comme les saisons précédentes, aucune relance ne sera faite auprès des clubs si une infraction liée à un surclassement non à jour ou à une licence suspendue ou annulée a été remarquée. La sanction sera appliquée dès la première irrégularité constatée.

- **Qualification des entraineurs** : Tous les entraineurs inscrits sur une feuille de match devront avoir une licence option encadrant afin de s'assurer qu'ils aient bien fourni une attestation d'honorabilité.

Tout manquement à ces points peut être sanctionné administrativement ou financièrement selon les textes prévus.

Pour tous les points de règlement non précisés dans ce courrier, se référer aux RGEID et BIDI.

**Nous vous souhaitons un bon championnat !**

Pour la Commission sportive
Fred RODET